

## **L'amnésie n'est plus possible pour les Afro-néo-brunswickois.es : avenir à repenser**

Merci Madame la présidente,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations pour votre nomination.

Aujourd'hui, au nom du Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick, je prends la parole pour aborder les défis rencontrés au cours de cette première décennie.

Malgré les efforts déployés par le Canada au cours de la première décennie, il est crucial de savoir que le racisme systémique se vit à différents niveaux de notre société. De la discrimination à l'école et au travail, jusqu'aux inégalités dans le système de santé et judiciaire, le racisme reste omniprésent pour ceux qui en sont victimes. Ce fléau se manifeste quotidiennement au sein de nos communautés, entravant notre progression.

Pour cette nouvelle décennie, il est impératif que le Canada et les provinces s'engagent ensemble pour atteindre les objectifs fixés. Afin d'éviter les lacunes telles que celles observées au Nouveau-Brunswick, où malgré la reconnaissance formelle de la première décennie en 2022 grâce à l'action de la société civile, aucun plan d'action concret n'a encore été élaboré. De plus, province du Nouveau-Brunswick figure parmi celles qui n'ont pas encore instauré de plan provincial de lutte contre le racisme. Cette situation souligne l'importance cruciale de mettre en place un mécanisme de suivi et de responsabilité pour évaluer les progrès et les défis spécifiques des États membres. Sans un tel dispositif, il est difficile de mesurer l'impact réel des actions entreprises et de garantir une progression significative vers l'élimination du racisme et des inégalités pour les Afro-descendants.es.

Le Conseil vous recommande vivement de prendre des mesures concrètes pour établir un mécanisme régional et local d'évaluation des rapports des États membres. Cela renforcera la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens et garantira que des actions tangibles soient entreprises pour lutter contre le racisme et les discriminations à tous les niveaux de la société.

Les Afro-Néo-Brunswickois, tout comme de nombreuses communautés africaines et des Afro-descendant-es de la diaspora à travers le pays, continuent de faire face à la marginalisation et aux injustices. Il est de notre devoir de travailler ensemble pour créer un avenir plus juste et égalitaire pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

**Phylomene Zangio, membre d'honneur**

*Le Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick, Canada est une association sans but lucratif et sans affiliation à un parti politique, formé de membres individuels, d'organismes et d'associations et ayant pour mission de faire valoir les intérêts des personnes d'ascendance africaine, de faire de l'action politique revendicatrice et de se mobiliser pour la défense et la promotion des droits des personnes d'ascendance africaine, tout en assurant leur participation citoyenne. Le Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick (CPPAANB) remplit sa mission en réalisant les objectifs suivants : Promouvoir et faire connaître le texte et les implications de la résolution de l'ONU auprès des instances, organismes et toutes les personnes compétentes afin que des actions, initiatives et dispositions soient prises pour réaliser les objectifs du Plan d'Action de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine ici dans la province.*